

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2015

**Étaient présents :** Jean-Paul BONTEMPS, Michel AUFRANC, Jérôme CLEMENT, Sébastien FERRE, Fabienne GAVAND, Jacques HUMBERT, Joëlle LEGRIS, Vincent PORET, Loïc SERMONAT, Elise VINCEROT, Laurent VION, Patrick VION.

**Étaient excusés :**  
Gérard GIFFARD donne pouvoir à Elise VINCEROT.

**Était absent :**  
Philippe BRAILLON.

**Secrétaire de séance :** Michel AUFRANC.

---

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil du 12 septembre 2015.

## **1. Délibération pour définir la composition du conseil communautaire.**

Le Maire explique les conséquences de la démission du Maire de Gigny sur Saône et la nouvelle représentativité. Nous passerions de 33 membres à 28. 9 membres pour Sennecey, 2 membres pour Boyer, Laives et Saint Cyr et 1 membre pour les 13 autres communes.

Le Maire propose à l'assemblée de rester sur la base statutaire de 28 conseillers communautaires.

**Après discussion, délibération votée à l'unanimité.**

## **2. Délibération pour le contrat butagaz.**

Le contrat concernant le chauffage de la mairie et de la salle polyvalente arrive à échéance. Monsieur HUMBERT explique les conséquences financières d'un changement de prestataire qui serait moins cher mais des dépenses seraient conséquentes pour le changement des cuves. De plus, il n'est pas exclu de mutualiser à l'avenir la fourniture de gaz au niveau de l'intercommunalité.

Après renégociation à la baisse de la fourniture du gaz par butagaz. Il apparaît judicieux économiquement de prolonger le contrat butagaz par un avenant pour une durée d'une année.

**Après discussion, prolongation du contrat butagaz votée à l'unanimité.**

## **3. Délibération pour l'attribution d'un contrat annuel de bilan de fonctionnement des lagunes.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'obligation de faire procéder à un bilan sur 24 heures du fonctionnement de la station du bourg [ entrée et sortie ]. Il est rappelé qu'auparavant, ce bilan sur la station des cours Bouchey, était réalisé gratuitement par le Conseil Général et qu'il est dorénavant facturé. Il indique que 4 devis sont parvenus à la mairie pour la réalisation desdits bilans annuels pour les 2 stations.

- Conseil Général : ..... 1 565.60 € HT
- Réalités environnement : ..... 1 500.00 € HT
- Cabinet Charpentier : ..... 1 600.00 € HT
- Verdi Ingénierie : ..... 3 720.00 € HT

Le cabinet Charpentier a réalisé le bilan de la station du Bourg en 2014 et a donné entière satisfaction.

Compte tenu des écarts, il sera proposé au cabinet Charpentier un alignement sur le moins disant.

**Après ces explications et discussion, le cabinet CHARPENTIER est retenu à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

#### **4. Questions diverses.**

Le compteur gaz de la salle polyvalente sera changé.

Une étude sera réalisée pour l'acquisition de boîtiers LCP [ligne courant porteur ] pour les transmissions entre PC et imprimante.

La signature de la vente du lot n°3 du Clos de l'Abbaye est prévue le 21 octobre 2015.

Sur les 75 installations d'assainissement individuelles, 4 engagements ont été pris sur le programme de réhabilitation du SPANC.

Départ en retraite de la secrétaire de mairie.

Madame GIRARD sera officiellement en retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2016 mais arrêtera son activité le 13 novembre 2015. Une réorganisation sera mise en place dans le cadre de la mutualisation intercommunale.

En conséquence, les horaires d'ouverture de la mairie seront revus. Une information paraîtra dans la presse et figurera aux lieux d'affichages habituels.

La séance est levée à 22 h.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le samedi 14 novembre 2015 à 9H00